



## Compte-rendu de la réunion de quartier Plein Soleil du mardi 5 juin 2018 - Gym B -

### Élus présents :

M E Lansade  
A Troin  
A Garnier  
L Picot  
P Garnier  
R Rinaudo  
M Lovera

### Participants :

64 riverains

### Ordre du jour :

- 1/ Présentation des actions menées dans le quartier (Voirie, Éclairage, Propreté-Embellissement, Sécurité)
- 2/ Diagnostic et actions planifiées
- 3/ Projet pour répondre aux problèmes liés essentiellement à la sécurité : stationnement sauvage, utilisation du Parc-Aire de jeux
- 4/ Questions, remarques et suggestions des habitants du quartier

### Déroulé :

- En introduction, le maire insiste sur le budget de la commune limité (16M€ vs 40M€ pour Ste Maxime)
- Il rappelle l'existence et l'efficacité de « Allo M. le maire »



## 1/ Actions menées

Cf présentation diaporama

## 2/ Diagnostic-actions planifiées

Cf présentation diaporama

### + Remarques sur la partie Voirie-Éclairage

→ Une habitante du quartier demande si l'extinction des lampadaires le matin notamment en hiver peut être décalée (Aire de jeux). Actuellement 5h30, or l'hiver à 6h il fait encore nuit.

S. Giraud a pris en note de modifier le réglage de l'horloge qui régule les lampadaires de cette zone.

→ Un membre du syndic concerné par la convention évoquée pour le déplacement des poubelles de l'avenue Aragon : « La convention n'a pas encore été adressée »

La convention devant passer au conseil municipal (dont le prochain aura lieu en septembre), celle-ci sera envoyée dans les meilleurs délais après cette date.

## 3/ Le Projet

Cf présentation diaporama

### + Réactions à chaud

« Et les enfants ? » « Comment/Où vont ils faire du vélo ? » « Et l'accès ? »  
« 84 places, ça suffit ? »

→ Le maire : « la question est : est-ce que cela présente un mieux pour votre quotidien ? »

## 4/ Synthèse des questions + réponse du maire (pour action) :

### **SUR LE PROJET**



→ « Comment allez vous gérer l'entrée par le juge Michel, j'habite impasse du Levant et en sortir est un vrai combat, dangereux, les automobiliste roulent vite trop vite dans cette rue ! »

MEL propose la mise en place de ralentisseurs.

Remarque d'une autre habitante : « j'en ai demandé il y a 2 ans, vous êtes venu (MEL + ST ndlr), avez dit oui, et depuis... c'est très dangereux, il y a les écoles, collèges, crèches, il faut faire quelque chose rapidement, parking ou pas ! »

Le Maire demande aux services techniques d'étudier la question et de proposer une solution chiffrée et planifiée pour réponse dans les meilleurs délais

→ Votre projet va supprimer une bonne partie de l'aire, où les enfants pourront-ils faire du vélo, sur la route, au milieu des voitures ? »

AT : la piste d'athlétisme va être conservée et refaite

L'habitante : c'est petit !

→ Un habitant intervient (le représentant de syndic) et précise qu'il a envoyé il y a quelques mois une proposition : mettre en sens unique l'avenue Aragon et créer de vraies places de stationnement pour pallier au problème de stationnement sauvage + de créer un petit parking en haut de radasse

« Cette solution serait moins chère et plus rapide à mettre en œuvre, je n'ai pas eu de retour... »

MEL : « cette demande a bien été reçue et nous l'avons étudiée en réunion d'élus, elle était clivante du fait de l'accessibilité des maisons par les riverains qui seraient obligés de faire le tour pour aller à leur domicile ou rattraper Radasse... selon leur lieu d'habitation. Par ailleurs, elle ne permet pas de créer assez de places de parking pour répondre à la demande... »

→ Plusieurs personnes évoquent la taille laissée à l'aire de jeux une fois le parking réalisé : « peut-on laisser plus de place à l'aire de jeux ? »

MEL : il faut étudier la question et prendre en compte toutes les remarques, le projet peut être repensé à 50/50 au lieu de 1/3-2/3

Cependant, il faut créer assez de places si on veut réguler le quartier

→ Le maire propose aux personnes présentes de se prononcer pour ou contre le projet de parking sur l'aire de jeux.

5 personnes sur la soixantaine présente sont contre.

« Bien que tous les habitants ne sont pas ici, cela donne une idée et permet de poursuivre la réflexion en ce sens. »

Remarque : un sondage par voie postale sera réalisé dans les semaines qui viennent avec plusieurs options

- le projet de parking tel qu'il a été présenté
- le projet revu à 50/50 parking-aire de jeux



- la mise en sens unique des rues Aragon et l'Audiguier et Juge Michel  
+ la rénovation de l'aire de jeux

→ Autre question : « À quelle échéance ce projet serait-il réalisé si le oui l'emporte ? »

MEL : 2019 - coût : 200 K€ environ (parking + rénovation piste athlétisme et parc enfant)

## LA SÉCURITÉ

→ Une habitante parle du problème de sécurité au croisement rue du juge Michel et rue des Mines

MEL demande à la Police Municipale d'intervenir et de verbaliser

→ Un autre habitant parle du problème du parking de la Résistance

« Des gens utilisent le parking pour passer et se garer rue de l'Audiguier ! » « Les bips peuvent se passer et même se dupliquer »

MEL demande qu'une vérification de ce point soit faite et d'envisager une autre solution que le bip.

→ Une habitante : avenue Louis Aragon beaucoup de danger dû aux conducteurs + présence d'enfants, poussettes... + parking sauvage, mettre des ralentisseurs

MEL : on ne peut verbaliser le parking sauvage tant qu'il n'y a pas de solution de parking légale - Le Maire demande à ce que la question des ralentisseurs soit étudiée et une solution chiffrée soit proposée et planifiée pour une réponse dans les meilleurs délais

→ Habitante du Bâtiment E : « impossible de sortir du parking car la visibilité est réduite à cause du parking sauvage »

MEL : « on ne peut verbaliser le parking sauvage tant qu'il n'y a pas de solution de parking légale - On pourra mettre des potelets quand une solution alternative sera proposée »

→ Un autre habitant évoque le danger du carrefour juge Michel/ave de l'Audiguier  
MEL : Le Maire suggère la pose d'allumettes et demande à A Troin et S Giraud d'étudier leur mise en place et de proposer une date dans les meilleurs délais

→ La question des passages piétons est également soulevée par plusieurs habitants  
Le maire demande à ce que la question soit étudiée pour une proposition chiffrée et planifiée dans les meilleurs délais



## PROPRETÉ-EMBELLISSEMENT

→ Un habitant de l'impasse de l'Audiguier intervient au sujet du giratoire qui s'y trouve. Personne de la mairie ne l'entretient, c'est lui qui y a planté de la végétation et s'occupe de l'arrosage

SG : je n'ai que 3 personnes pour gérer l'ensemble de la ville... il est donc des actions difficile à mener

→ L'habitant représentant de syndic revient sur le problème de l'éclairage lié aux boitiers vétustes des entrées d'immeubles.

Ce point permet de mettre en exergue une problématique qui est la gestion par la ville de point relevant normalement de la gestion privée. Plein Soleil n'est pas le seul quartier concerné (il en profite pour remercier les services de la ville pour leur efficacité).

La ville ne peut procéder aux changements des boitiers. Aujourd'hui les services interviennent sur des pannes ce qui est déjà hors de leur attribution.

MEL : il faut effectivement mettre de l'ordre dans cette gestion. Il demande à ce que soit adressé un courrier à l'ensemble des syndics et que soit faite la division des lignes de courant afin de permettre aux syndics de reprendre la gestion complète en mains. Il demande également l'organisation d'une réunion avec les syndics pour planifier cette procédure.

## VOIRIE

→ Un habitant évoque les trous dans la chaussée et sur les trottoirs rue de l'Audiguier  
AT : une campagne de rebouchage est en cours dans toute la ville

## CLÔTURE LE LA RÉUNION PAR DES REMERCIEMENTS ET UN APÉRITIF PERMETTANT DE POURSUIVRE LES ÉCHANGES